



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

abattoirs

Question au Gouvernement n° 41

Texte de la question

SITUATION DU GROUPE DOUX

M. le président. La parole est à M. Richard Ferrand, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Richard Ferrand. Ma question, à laquelle j'associe notre collègue Jean-Jacques Cottel et tous les collègues concernés, s'adresse à M. Guillaume Garot, ministre délégué chargé de l'agroalimentaire.

Monsieur le ministre, le 31 mai dernier, M. Charles Doux déclarait la cessation de paiement du groupe Doux. Ce géant de la production et de l'exportation de volaille, dont le siège se trouve à Châteaulin, dans le Finistère, est en effet miné par un endettement colossal et des investissements hasardeux au Brésil. Un administrateur judiciaire a été nommé.

Ce sont plus de 4 000 salariés, avec leurs familles, des centaines d'éleveurs, et toute une filière de transporteurs et de sous-traitants qui, en Bretagne, dans les Pays de la Loire, dans le Nord-Pas-de-Calais, et dans la région Centre, vivent dans l'angoisse : celle du chômage et de l'avenir.

À Châteaulin et à Quimper, des sites du Morbihan et du grand ouest jusqu'à Graincourt, dans le Nord, tous attendent la décision du tribunal de commerce de Quimper, qui devrait se prononcer ce vendredi sur les offres de reprise ou de continuation.

Monsieur le ministre, les premières propositions de reprise et de continuation prévoyaient le sacrifice de près de la moitié des emplois et la suppression de trois sites industriels, sans aucune perspective d'avenir pour la filière. Tous les jours, en solidarité, nous entendons et nous portons l'angoisse et l'attente des salariés du groupe, la détresse des éleveurs, des transporteurs et des sous-traitants, dont les créances ne sont pas honorées. Les élus locaux partagent également nos inquiétudes.

Monsieur le ministre, quelle réponse pouvez-vous aujourd'hui leur apporter ? Comment le Gouvernement entend-il agir pour protéger l'emploi et les savoir-faire, pour redonner une perspective d'avenir à toute la filière et à tous les territoires concernés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'agroalimentaire.

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. Monsieur le député, comme je le disais il y a un instant, nous nous battons tous les jours, avec Arnaud Montebourg et Stéphane Le Foll, sous l'autorité du Premier ministre, pour que la meilleure solution, industrielle, mais aussi sociale, puisse être trouvée.

C'est au tribunal de commerce de Quimper qu'il reviendra de se prononcer de manière définitive à la fin de la semaine, mais je veux vous dire que le Gouvernement a pesé de toutes ses forces, et quotidiennement, pour améliorer les offres présentées. Nous avons insisté sur le fait qu'aucun site ne devait être sacrifié et avons exigé, dans un dialogue ferme et exigeant avec nos partenaires, qu'un maximum d'emplois, industriels et agricoles, soient sauvés : c'est là, vous le savez, la priorité du Gouvernement.

Soyez sûr que nous continuerons à agir, aujourd'hui et demain, pour répondre à l'inquiétude sociale et pour dessiner un nouvel avenir à la filière avicole en France.

Redresser le pays, agir dans la justice, préparer l'avenir : après des années d'inefficacité et d'inaction, (" Ah ! " *sur les bancs du groupe UMP.*)...

M. François Rochebloine. Baratin !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. ...tel est l'engagement du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Richard Ferrand](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 41

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agroalimentaire

Ministère attributaire : Agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juillet 2012](#)